



MONTANTS DES LICENCES - DROITS - AMENDES REGIONAUX

TARIFS SAISON 2025/2026

AFFILIATION / LICENCES							REAFFILIATION LIGUE
Taille des clubs	GSD/GSR - GSA LOISIR & UGS	GSA DEP VOLLEY+ BEACH+PARA + Club Jeune	GSA REG VOLLEY+ BEACH+P ARA	GSA NAT VOLLEY+ BEACH+P ARA	Bassin Pratique CLUB JEUNE	PREMIERE AFFILIATION N GSA - GSD - CLUB JEUNES BASSIN DE PRATIQUES	
0 à 30 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	32€ *
31 à 70 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	55 €
71 à 130 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	101 €
131 à 250 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	170€
251 à 350 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	192 €
350 à 410 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	213 €
> 411 licenciés	38€	121 €	219 €	304 €	38 €	20 €	235 €

* si club jeunes et bassin de pratique 50% / ou 1ère affiliation

LICENCES JOUEURS	FFvolley	Assurances Facultative	REV.	LBVB	Total G.S.A.
<i>COMPETITION VOLLEY-BALL</i>					
PROFESSIONNELLE	121,00 €		LR 22€ - LNV 22€		
SENIORS-M40-MASTER	51,00 €	0,66 €		24,00 €	75.66 €
M21	51,00 €	0,66 €		24,00 €	75.66 €
M18	51,00 €	0,66 €		18,00 €	69.66 €
M15 à M13	27,00 €	0,66 €		14,00 €	41.66 €
M11 à M9	27,00 €	0,66 €		12,00 €	39.66 €
M7 - BABY VOLLEY	16,00 €	0,66 €		5,00 €	21.66 €
Evénementielle/Pass smashy	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
<i>COMPETITION OUTDOOR</i>					
SENIORS	32,00 €	0,66 €		18,00 €	50.66 €
M21	32,00 €	0,66 €		18,00 €	50.66 €
M18	32,00 €	0,66 €		18,00 €	50.66 €
M15 à M7	19,00 €	0,66 €		10,00 €	29.66 €
BABY				5,00 €	5,00 €
<i>COMPETITION PARA VOLLEY</i>					
SENIORS-M40-MASTER	18,00 €	0,66 €		13,00 €	31.66 €
M21-M18	16,00 €	0,66 €		13,00 €	29.66 €
M15 à M11	13,00 €	0,66 €		13,00 €	26.66 €
<i>COMPETITIONS libres</i>					
COMPET'LIB	32,00 €	0,66 €		8,00 €	40.66 €
PASS COMPET'LIB	8,00 €	0,66 €	2,00 €		8,66 €
<i>OPTIONS</i>					
OPEN	19,00 €			0,00 €	19,00 €
PPF	75,00 €				75.00€
SURCLASSEMENTS Double	26,00 €			12,00 €	38,00 €
SURCLASSEMENTS Triple	31,00 €			12,00 €	43,00 €
<i>MUTATIONS</i>					
VOLLEY NATIONAL SEN >> M18	141,00 €			22,00 €	163,00 €
VOLLEY REGIONAL SEN >> M18	81,00 €			17,00 €	98,00 €
VOLLEY DEPARTEMENTAL SEN >> M18	81,00 €			12,00 €	93,00 €
OUTDOOR SEN >> M18	50,00 €			17,00 €	67,00 €

PARAVOLLEY>>18	47,00 €				47,00 €
MUTATION EXCEPTIONNELLE	81,00 €			17,00 €	98,00 €
ENCADRANTS (arbitres, entraîneurs)	141,00 €			22,00 €	163,00 €
LICENCES ENCADRANTS					
DIRIGEANT	31,00 €	0,66 €		7,00 €	38.66 €
jeunes arbitres M15 à M9	21,00 €	0,66 €		15,00 €	36.66 €
Entraîneurs, Arbitres et soignants	39,00 €	0,66 €		17,00 €	56.66 €
Pass bénévoles	2,00 €	0,66€	1,00 €	0,00 €	2.66€
LICENCES VOLLEY POUR TOUS					
VPT (OPTION : VOLLEY LOISIR SOFT VOLLEY)	22,00 €	0,66 €	10,00 €	3,00 €	25.66 €
LICENCES CLUB JEUNES					
JOUEURS ENCADRANTS	0,00 €			0,00 €	0,00 €
RENOUVELLEMENT venant Club Jeune	4,00 €	0,66 €	1,50 €	0,00 €	4.66€
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même G.S.A.					
Obtention d'une licence ENCADRANT/JEUNE supplémentaire	5,00 €				5,00 €
Obtention d'une licence JOUEUR supplémentaire à partir M18	13,00 €			7,00 €	20,00 €
LICENCE TEMPORAIRE					
1 mois	8,00 €	0,66 €			8.66 €
3 mois	17,00 €	0,66 €			17,66 €

Droits - Engagements Epreuves Régionales

MONTANTS	EPREUVES
CHAMPIONNATS REGIONAUX VOLLEYBALL	
256 € 767 € 384 € 56 € 15€	Payable à l'engagement Redevance CHAMPIONNAT PRE-NATIONAL Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Masculin Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Féminin Indemnités Arbitrages PRE-NATIONAL par équipe Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai. La Ligue versera l'indemnité aux arbitres Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante
230 € 384 € 28.00 € 15€	Payable à l'engagement Redevance CHAMPIONNAT REGIONAL Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion. Indemnité Arbitrages REGIONAL par équipe Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai. La Ligue versera l'indemnité aux arbitres Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante
13 € 21 € 13 €	Payable à l'engagement Redevance équipe en championnat jeunes Redevance équipe aux Inter-Départementaux jeunes Redevance en coupe de Bretagne seniors Redevance en coupe de Bretagne jeunes
0,33 € / Km 0,33 € / km.	INDEMNITE KILOMETRIQUE SUIVANT LE TARIF FEDERAL (Base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule) PEREQUATION KILOMETRIQUE PAR DIVISION REGIONALE (Calculs du lissage des frais de déplacements pour 2 voitures)

Amendes		Montants
CAS	RECLAMATION	
1	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match)	17 €
	COMMISSION	
2	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que le C.S.R.	86 €
3	Amende intervention C.R.S.R.	65 €
	COMMISSION REGIONALE SPORTIVE (C.R.S.))	
	RELATIVES AUX REPORTS DE MATCH / ENGAGEMENT	
4	Demande de modification de date ou inversion match après les dates limites	11 €
5	Demande de modification de lieu après les dates limites	6 €
6	Demande de modification d'horaire après les dates limites	6 €
7	Modification de dates, d'horaire ou de lieu non conforme (+ frais de déplacement de(s) arbitre(s)	59 €
8	Présentation tardive d'une demande d'engagement	11 €
	FEUILLE DE MATCH	
9	Feuille de match non postée selon prescription ou scannée si absente F.D.M.E.	
10	Amende par jour de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour	8.00 €
11	Amende par jour de retard : 8 ^{er} à 1 mois	51 € (Forfait)
12	Amende retard 1 mois et plus	118 € (Forfait)
13	Renouvellement de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour>	15 €
14	Renouvellement de retard : 8 ^{ème} jour à 1 mois >	101 € (Forfait)
15	Renouvellement de retard : 1 mois et plus	214 € (Forfait)
	LICENCES	
16	Licence non présentée	5 €
17	Maximum par feuille de match	10 €
	RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET	
18	Résultats non saisis sur internet selon prescription si absence de F.D.M.E.	
19	1 ^{ère} faute	15 €
20	2 ^{ème} faute	29 €
21	3 ^{ème} faute	35 €
22	Retard dans la transmission des documents	19 €
23	Non transmission des documents	38 €
	TERRAINS	
24	Défaut des terrains ou installations	10 €
25	Retard dans la mise en place des matériels	3 €
	FORFAITS & PENALITES	
26	Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors>	38 €
27	Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : jeunes (Excellence – Performance)	27 €
28	Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	28 €
29	Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes (Excellence – Performance)	17 €

30	Forfait 3 ^{ème} cas : Forfait général en cours de saison : Seniors	145 €
31	Forfait 4 ^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Seniors	80 €
32	Forfait 4 ^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Jeunes	32 €
33	3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Seniors	145 €
34	3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Jeunes >	80€
35	Forfait en Inter-Départementaux : Jeunes	11 €
37	Forfait en finales régionales : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	65 €
38	Forfait en finales régionale : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes	43 €
39	Forfait match de barrage ou de classement : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	65 €
40	Forfait match de barrage ou de classement : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	32 €
41	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Seniors	27€
42	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Jeunes	27€
	COMMISSION REGIONAL ARBITRAGE (C.R.A.)	
43	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente	57 €
44	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture de-delà de 3 absences pour le même club : amende demandée au club qu'il représente	75 € par absence
45	Absence d'un arbitre aux finales Excellences	57 €
46	Absence non justifiée et remplacement non prévu d'un arbitre individuel)	38€
47	Retard justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	3 €
48	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré (Déduite de l'indemnité)	6€
49	Retard justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	10 €
50	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	4 €
51	Retard non justifié, arbitrage partielle assuré (Déduite de l'indemnité)	8 €
52	Retard non justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	32 €
53	Faute technique d'arbitrage (Match à rejouer)	Remboursement de l'indemnité arbitrage
54	Marqueur non licencié	Tarif licence dirigeant + 2€
55	Avertissement (carton jaune)	0€
56	Pénalisation (carton rouge)	82€
57	Expulsion (cartons jaune et rouge tenus ensemble)	102€
58	Disqualification (cartons jaune et rouge tenus séparément)	153€
59	Récusation arbitre	220€
	COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE (C.R.T.) -	
	CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT ET FORMATION	
59	Inscription DRE1 (BEF5) CA : certificat d'animateur	123 €
60	Inscription DRE CI certificat d'initiateur (BEF4)	123 €
61	Inscription recyclage entraîneur région	92 €
62	DRE2	92€
63	Inscription Inf' aux entraîneur	43 €
64	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié Bretagne	92 €
65	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié hors Bretagne	123 €
66	Inscription entraîneur régional Beach	96 €
67	Stagiaires : 3 jours	120 €
68	Stagiaires : 4 jours	120 €
69	Certification en club	51€
70	VAEF Validation par les acquis de l'expérience	102€
	DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (D.A.F.)	
71	Absence d'arbitre de couverture ou arbitre de couverture non licencié au 31 août	299 €

72	Défaillance partielle D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	214 €
73	Défaillance totale D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	810 €
	COMMISSION FINANCES	
74	Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations	11 % de la dette
75	Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue	2 % de la dette par mois de retard
76	Frais d'organisation d'Assemblée Générale	139 €